



## Fusion AXA XL

**XL Insurance  
Reinsurance**

Comité d'Entreprise du 9 novembre 2018

### Nouvelles informations

#### ◆ Communication sur l'intégration de XL

L'UDPA-UNSA a expliqué d'emblée à la Direction que sa communication concernant XL, trop abondante et dispersée, et qui plus est le plus souvent en anglais, était illisible pour une grande partie des salariés et accentuait l'inquiétude. Une véritable information, précise et compréhensible par tous et pas seulement parce que c'est la loi, est indispensable. La Direction, consciente de l'inquiétude montante, a convenu de faire des efforts dans **la pertinence des informations en provenance de XL**. Par ailleurs, le niveau d'anglais des salariés étant rarement homogène au sein d'une même équipe, la Direction va demander que les managers concluent chaque réunion de travail en langue anglaise par une **synthèse en langue française**.

#### ◆ Les garanties RSG

Comme nous l'avons expliqué dans notre dernier tract, l'obtention du bénéfice de l'intégralité des garanties de la RSG (Représentation Syndicale de Groupe) était le préalable à toute poursuite de discussion. C'est le socle indispensable sur lequel nous pourrions nous appuyer pour préserver les acquis sociaux et surtout activer la solidarité du Groupe et les reclassements en cas de doublons de postes. **A la demande explicite de l'UDPA-UNSA, la Direction a affirmé en CE : c'est bien le « pack full RSG » (sic) dont nous continuerons à bénéficier** après le transfert des contrats de travail vers la société XLCS SE. L'intégration de cette dernière dans le périmètre RSG et le transfert des contrats de travail se feront simultanément.

Par la suite, les accords d'entreprise existants continueront à s'appliquer, conformément à la loi, pendant 15 mois à compter de la date du transfert des contrats de travail. Pendant cette période nous aurons à les renégocier. La prévoyance, frais de santé, retraite, participation et épargne salariale seront maintenus dès le 1er février 2019 sans avoir à être renégociés. Du fait de l'intégration dans le périmètre RSG, **les accords ne pourront pas être moins-disant que les accords-cadres RSG** et cela nous sera bien évidemment favorable. D'ailleurs la Direction a confirmé en CE que des négociations sur le temps de travail sont ouvertes en novembre 2018 à XL France pour aligner par le haut leur accord sur le temps de travail sur celui de la RSG d'AXA.

#### ◆ La place de chacun dans les organigrammes

Nous avons à nouveau fait remonter à la Direction les inquiétudes bien légitimes de l'ensemble des salariés et le besoin de chacun-e d'être informé-e le plus rapidement possible de sa place dans l'organisation future de XLCS SE.

La Direction a tout d'abord confirmé que **tous les contrats de travail d'AXA CS & Matrix France sans exception seraient transférés vers XLCS SE**. Le même transfert s'opérera pour les autres pays européens.

En réponse à notre question sur la communication du 31 octobre dernier, la Direction a confirmé que les groupes de travail et de projets mentionnés avaient d'ores et déjà commencé à examiner les périmètres d'activité et à travailler sur les organigrammes, avec l'aide du consultant Deloitte qui apporte son expertise dans le domaine des fusions d'entreprises. Doina PALICI-CHEHAB a expliqué qu'elle-même, présente depuis presque 30 ans dans le groupe AXA, est déjà intervenue dans des fusions. **Les organigrammes et changements de rattachement seront annoncés après le transfert des contrats de travail le 1<sup>er</sup> février. L'UDPA-UNSA fera pression pour les obtenir plus tôt.**

L'UDPA-UNSA a demandé des précisions sur la méthodologie appliquée : Doina PALICI-CHEHAB a indiqué que des représentants d'AXA CS & Matrix ainsi que des représentants de XL, au niveau du management et aussi des collaborateurs, sont impliqués dans les réflexions et que les arbitrages se font au niveau hiérarchique adapté.

## Fusion AXA XL, suite

### ◆ Impacts sur l'emploi

La Direction a confirmé que **même si le transfert des contrats de travail se fait à l'identique, le contenu de certains postes sera ensuite modifié et qu'il faudra procéder à des ajustements**. La 2<sup>e</sup> phase de consultation sur les organigrammes démarrera en février.

L'UDPA-UNSA a fait valoir qu'une réunion mensuelle du CE ne sera pas suffisante pour suivre correctement les travaux de tous les groupes de travail. L'UDPA-UNSA a donc demandé **la mise en place d'une instance spécifique de concertation**, afin de connaître les projets d'organigrammes et les conséquences sur l'emploi le plus tôt possible et de pouvoir ainsi négocier les mesures d'accompagnement le plus en amont possible. Un CCE (Comité Central d'Entreprise) regroupant des représentants d'AXA CS & Matrix et de XL devrait être mis en place dès le 1<sup>er</sup> février. Sa composition et ses modalités de fonctionnement restent à définir et pour l'UDPA-UNSA, doivent répondre aux exigences d'informations et consultations liées au contexte particulier de la fusion.

### ◆ Structure juridique et économies

**AXA CS & Matrix et AXA Art sont les sociétés concernées par le projet de transfert**. La Direction a affirmé que l'organisation actuelle de XL en Europe, avec une société d'assurances et une société de services (avec les contrats de travail), a paru plus simple et efficace en vue de devenir le n° 1 des lignes commerciales. **Le modèle XL s'applique mais la marque AXA demeure** et est dès maintenant affichée dans tous les locaux de XL. A notre réserve exprimée concernant le mode de gouvernance et la gestion de l'emploi dans la société de services, la Direction a répondu que les deux sociétés sont intrinsèquement liées, avec les mêmes administrateurs et actionnaires.

Un contrat de prestation de services existe entre les deux sociétés. L'UDPA-UNSA en a demandé la durée et les modalités de résiliation totale ou partielle et la Direction doit répondre sur ce point.

L'optimisation des coûts annoncée dans le projet avec une cible de 200 millions € est à l'étude. Le chiffrage n'est pas encore arrêté mais devrait l'être avant la journée des investisseurs d'AXA le 28 novembre prochain. Les postes sur lesquels des économies peuvent être faites sont les frais liés aux locaux, le coût des outils, les coûts liés aux activités du siège aux Etats-Unis, aux structures juridiques qui doivent être simplifiées.

Pour le périmètre d'AXA XL en France (hors spécialités), un « corridor »(sic) est créé sur le segment 500-5000 salariés où 9 grands courtiers pourront choisir globalement de travailler avec AXA France ou AXA XL sur leurs affaires nouvelles.

### Ponts 2019

- ◆ vendredi 31 mai
- ◆ Vendredi 16 août
- ◆ Mardi 24 décembre
- ◆ Mardi 31 décembre

# A noter

### PPE

**Baisse de 3 points** : comme on pouvait s'y attendre suite aux chiffres du CRV, le taux moyen de la PPE 2018 est de 89,57 % contre 92,53 % en 2017.

### Accès Java

Une navette va être mise en place à titre expérimental entre l'immeuble Java et le GIE Matignon.

### Restaurant Inter Entreprise

Une commission restaurant inter-entreprises voit le jour. Elle se réunira 2 à 4 fois par an pour rendre compte de vos demandes et dialoguer avec le prestataire.

**Vos représentants UDPA-UNSA sont à votre disposition pour toute question.**

<b>Notre équipe</b>	Frédéric ABEL	52 29 41	Serge BONTEMPS	57 87 56	Alain BOUQUET	57 81 65
	Ludovic DUCOIN	57 92 07	Marie-Pascale DUVERNOIS	57 95 37	Sylvie PEDRONI	57 92 06
	Michel RIZZO	57 93 13	Christine SORGENFREI	57 93 94	Véronique STOUKY	57 93 98
	Anne-Juliette TILLAY	57 94 29	Xavier TIRACHE	57 94 26	<b>Pourquoi pas vous ?</b>	